**M. Amadou Oury Bah**  
Premier Ministre et Chef du Gouvernement de la République de Guinée

Palais de la Colombe

Boulevard du Commerce – Boulbinet – Kaloum – DA 007 – BP 5141Conakry  
REPUBLIQUE DE GUINEE

contact@sgg.gov.gn

**[Partie à remplir par l’expéditeur]**

**Nom :**

**Prénom :**

**Objet : Appel à enquêter sur les décès par balles survenus à Conakry dans le cadre des manifestations des 8 et 9 janvier, 19 et 26 février 2024, et 14 mars 2024**

Monsieur le Premier ministre,

À la suite d’informations reçues de l’ACAT-France, je tiens à vous exprimer mes vives préoccupations concernant l’absence d’enquêtes judiciaires relatives aux huit personnes tuées par balles en marge de manifestations survenues à Conakry les 8 et 9 janvier 2024, les 19 et 26 février 2024 et le 14 mars 2024 :

* **Ibrahima Bah**, 18 ans, a été mortellement atteint par une balle dans le dos à Bambéto le 8 janvier 2024.
* **Elhadj Amadou Korka Diallo**, 18 ans, a été mortellement atteint par une balle qui a perforé son abdomen à Hamdallaye, le 9 janvier 2024.
* **Abdoulaye Djibril Diallo**, 15 ans, et **Elhadj Mamadou Diallo**, 30 ans, ont été respectivement mortellement atteints au niveau du cœur à Bambeto et à la tête à Ratoma, le 19 février 2024.
* **Mamady Keita**, 18 ans, et **Ibrahima Touré**, 21 ans, ont été mortellement atteints par balle à Ratoma et à Hamdallaye, le 26 février 2024.
* **Cé Benoit Solomy**, 25 ans, et **Mamadou Yéro Koulibaly** ont été tués par balles respectivement à Ratoma et Matoto, le 14 mars 2024.

Le 13 mars 2024, à la suite du décès par balles, la veille, de deux nouvelles personnes à Kindia, vous avez indiqué qu’il *« est important que le procureur en charge de ce territoire puisse mener des enquêtes diligentes »*, ce que le procureur du Tribunal de Première instance de Kindia a fait en ouvrant une enquête pour *« assassinat »* et en donnant des instructions à la gendarmerie pour enquêter et situer les responsabilités dans la mort par balles des deux jeunes enfants.

J’appelle les autorités guinéennes à veiller également à ce que des enquêtes soient ouvertes sur les faits survenus à Conakry les 8 et 9 janvier, puis les 19 février et 26 février 2024, et enfin le 14 mars 2024 ayant entraîné la mort par balles de huit personnes, nommément citées plus haut.

Dans cette attente, je vous prie de croire, Monsieur le Premier ministre, à l’expression de ma haute considération.

**Copie conforme envoyée à :**

**M. Sénkoun Sylla,** Ambassadeur de la République de Guinée, 51 Rue de la Faisanderie, 75116 Paris